

Séance extraordinaire du 16 avril 2018

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 16^e jour d'avril deux mille dix-huit (16-04-2018) à 18 h au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Nancy Mignault, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-huit heures (18 h) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour***
- 2. Avis de motion et présentation - Projet de règlement modifiant l'article 89 du règlement numéro 444-2018 concernant la garde d'animaux sur le territoire de Saint-Étienne-des-Grès***
- 3. Octroi de contrat – Englobe Corp. – Étude de sol – Réfection du chemin Le Petit-Saint-Étienne***
- 4. Octroi de contrat – GHD Consultants Ltée – Contrôle qualitatif des matériaux – Prolongement de l'aqueduc municipal sur la rue Principale et le 6^e Rang***
- 5. Octroi de contrat – Apur Urbanistes Conseils – Assistance dans les procédures d'adoption du plan et des règlements d'urbanisme révisés et dans l'animation d'une consultation publique***
- 6. Octroi de contrat – R.J. Lévesque et fils – Remplacement d'une pompe – Puits numéro 4***

Période de questions

- 7. Clôture de la séance***

Séance extraordinaire du 16 avril 2018

2018-04-099 **EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2. Avis de motion et présentation - Projet de règlement modifiant l'article 89 du règlement numéro 444-2018 concernant la garde d'animaux sur le territoire de Saint-Étienne-des-Grès

2018-04-100 Nancy Mignault donne avis de motion que lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement modifiant l'article 89 du règlement numéro 444-2018 concernant la garde d'animaux sur le territoire de Saint-Étienne-des-Grès, et présente ledit projet de règlement.

3. Octroi de contrat – Englobe Corp. – Étude de sol – Réfection du chemin Le Petit-Saint-Étienne

2018-04-101 Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nancy Mignault et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Englobe Corp. le contrat pour l'étude de sol à effectuer dans le cadre des travaux de réfection du chemin Le Petit-Saint-Étienne, pour un montant de 14 325 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Octroi de contrat – GHD Consultants Ltée – Contrôle qualitatif des matériaux – Prolongement de l'aqueduc municipal sur la rue Principale et le 6^e Rang

2018-04-102 Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à GHD Consultants Ltée le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux durant les travaux de prolongement de l'aqueduc municipal sur la rue Principale et le 6^e Rang, pour un montant de 13 000 \$, avant taxes.

Il est de plus résolu d'autoriser la Directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nathalie Vallée, à signer, pour et au nom de la municipalité, la confirmation de mandat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Octroi de contrat – Apur Urbanistes Conseils – Assistance dans les procédures d'adoption du plan et des règlements d'urbanisme révisés et dans l'animation d'une consultation publique

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin d'assistance pour assurer le bon déroulement de la consultation publique prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* suivant l'adoption du projet de révision du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par la firme Apur Urbanistes Conseils, datée du 16 avril 2018;

CONSIDÉRANT le dernier règlement adopté modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé;

Séance extraordinaire du 16 avril 2018

2018-04-103

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Apur Urbanistes Conseils le contrat pour de l'assistance en urbanisme durant les procédures d'adoption du plan et des règlements d'urbanisme révisés de la municipalité, ainsi que lors de l'animation d'une consultation publique, tel que prévu à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, pour un montant de 2 000 \$, avant taxes.

Il est de plus résolu d'autoriser un budget supplémentaire de 550 \$ au contrat initial octroyé à la firme, par la résolution 2017-11-428, en raison du dernier règlement adopté modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé, et dont la firme doit tenir compte dans son travail de concordance du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Octroi de contrat – R.J. Lévesque et fils – Remplacement d'une pompe – Puits numéro 4

2018-04-104

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à R.J. Lévesque et fils le contrat pour le remplacement d'une pompe située au puits numéro 4 (Station Bellemare), pour un montant de 9 865 \$, avant taxes.

Il est de plus résolu d'autoriser la Directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nathalie Vallée, à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acceptation de la soumission.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 18 h 11;
Fin : 18 h 11 (pas de question).

7. Clôture de la séance

2018-04-105

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Nancy Mignault, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que la séance soit levée à 18 h 11.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Robert Landry, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.